

## Introduction

Le 24 novembre 1989, le Premier ministre Mulroney a annoncé que se tiendrait au début de 1990 une conférence durant laquelle serait négocié un traité devant permettre le libre survol des territoires des membres des deux grandes alliances militaires. La conférence, qui s'ouvrira le 12 février avec la participation des ministres des Affaires étrangères des vingt-trois pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Pacte de Varsovie, est censée être suivie d'une deuxième conférence à Budapest, en Hongrie, un peu plus tard au cours de l'année.

43-255-438

A la base, la proposition "Ciels ouverts" prévoit la négociation d'un régime dans le cadre duquel des États membres d'une alliance pourraient, sous réserve d'un bref préavis, survoler le territoire d'États membres de l'autre alliance à l'aide d'appareils de reconnaissance non armés. Cette proposition n'est donc envisagée ni comme une proposition de limitation des armements ni comme une technique de vérification, mais plutôt comme une mesure de confiance. La différence est cruciale puisque la proposition n'aura pas directement pour effet de limiter les arsenaux ni de les contrôler. On viserait plutôt de la sorte à rassurer tous les États participants en donnant à chacun d'entre eux les moyens de s'assurer des intentions pacifiques des autres participants.